

**vivre**  
bien  
**vivre**  
pleinement

Les Compagnies  
**Loblaw**  
Limitée

**Rapport du premier trimestre  
aux actionnaires**

Période de 12 semaines close  
le 23 mars 2024

## **Rapport du premier trimestre de 2024 à l'intention des actionnaires**

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	35

# Rapport de gestion

---

---

1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	8
4.1	Secteur Vente au détail	8
4.2	Secteur Services financiers	10
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	11
5.1	Flux de trésorerie	11
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	14
5.3	Situation financière	15
5.4	Notations	15
5.5	Dividendes et rachats d'actions	16
5.6	Arrangements hors bilan	16
6.	Instruments financiers dérivés	16
7.	Résultats par trimestre	17
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	18
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	19
10.	Transactions entre parties liées	19
11.	Normes comptables futures	19
12.	Perspectives	19
13.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	20
14.	Informations supplémentaires	28

---

---

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2024 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 30 décembre 2023 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2023 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de bas de page du rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 30 avril 2024.

## 1. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel de 2024, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Normes comptables futures », à la rubrique 12, « Perspectives », à la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2023 et dans la notice annuelle 2023 de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2023 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2023). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

**2. Indicateurs de performance financière clés<sup>1)</sup>**

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 23 mars 2024 et au 25 mars 2023 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2024</b> <b>(12 semaines)</b>	2023 (12 semaines)
<b>Chiffres consolidés</b>		
Augmentation des produits	<b>4,5 %</b>	6,0 %
Résultat d'exploitation	<b>861 \$</b>	769 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 544</b>	1 448
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>11,4 %</b>	11,1 %
Bénéfice net	<b>489 \$</b>	437 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>462</b>	421
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>	<b>459</b>	418
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>537</b>	505
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	<b>1,47 \$</b>	1,29 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,72 \$</b>	1,55 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	<b>1 609 \$</b>	1 710 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	<b>856</b>	915
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>387</b>	315
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	<b>2</b>	147
<b>Mesures financières</b>		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>2,3 x</b>	2,4 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>22,6 %</b>	20,4 %
Montant ajusté du rendement du capital <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>11,6 %</b>	10,9 %
<b>Secteur Vente au détail</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	<b>3,4 %</b>	3,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	<b>4,0 %</b>	7,4 %
Résultat d'exploitation	<b>782 \$</b>	726 \$
Marge brute	<b>4 204</b>	3 980
Marge brute exprimée en pourcentage	<b>31,6 %</b>	31,3 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 452 \$</b>	1 390 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>10,9 %</b>	10,9 %
<b>Secteur Services financiers</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	<b>44 \$</b>	12 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	<b>14,8 %</b>	13,7 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	<b>4,7 %</b>	3,7 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

### 3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Produits</b>	<b>13 581 \$</b>	12 995 \$	586 \$	4,5 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>861</b>	769	92	12,0 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 544</b>	1 448	96	6,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>11,4 %</b>	11,1 %		
<b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>690 \$</b>	675 \$	15 \$	2,2 %
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>194</b>	181	13	7,2 %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>178</b>	151	27	17,9 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>	<b>207</b>	182	25	13,7 %
Taux d'impôt effectif	<b>26,7 %</b>	25,7 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>2)</sup>	<b>26,7 %</b>	25,8 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>27 \$</b>	16 \$	11 \$	68,8 %
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>462 \$</b>	421 \$	41 \$	9,7 %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>	<b>459</b>	418	41	9,8 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>537</b>	505	32	6,3 %
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>1,47 \$</b>	1,29 \$	0,18 \$	14,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,72 \$</b>	1,55 \$	0,17 \$	11,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	<b>311,9</b>	324,8		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Loblaw a entamé l'année 2024 en enregistrant à nouveau de solides résultats sur les plans opérationnel et financier au cours du trimestre. La société a continué à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, ce qui a entraîné une croissance du chiffre d'affaires, une réduction des pertes liées aux stocks et une hausse du bénéfice. Ses bannières à escompte chefs de file du marché, ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum<sup>MC</sup> ont trouvé écho auprès des clients, ce qui s'est traduit par une hausse de l'achalandage en magasin, une forte croissance des parts de marché dans le secteur de l'alimentation au détail et une augmentation des produits qui se démarque par rapport à un taux d'inflation interne inférieur. Une croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail reflète la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin et de produits contre la toux et le rhume. L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») des aliments achetés au magasin au Canada était à 1,9 % en mars, soit le niveau le plus bas enregistré depuis plus de deux ans, et inférieur à l'IPC global du premier trimestre de 2024. Le taux d'inflation interne du prix des aliments de la société pour le trimestre a une fois de plus été inférieur à l'IPC des aliments achetés au magasin au Canada.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire**

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 459 millions de dollars (1,47 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2024, ce qui représente une hausse de 41 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 32 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 9 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 32 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- la variation favorable de 9 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est établi à 537 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 32 millions de dollars, ou 6,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 1,72 \$, ce qui représente une hausse de 0,17 \$, ou 11,0 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

**Produits**

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2024</b> <b>(12 semaines)</b>	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	<b>13 290 \$</b>	12 735 \$	555 \$	4,4 %
Services financiers	<b>361</b>	326	35	10,7 %
Éliminations	<b>(70)</b>	(66)	(4)	(6,1) %
<b>Produits</b>	<b>13 581 \$</b>	12 995 \$	586 \$	4,5 %

Les produits ont augmenté de 586 millions de dollars, ou 4,5 %, au premier trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2023, pour s'établir à 13 581 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 555 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. En outre, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est accru de 35 millions de dollars.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a augmenté de 92 millions de dollars, ou 12,0 %, au premier trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023 pour s'établir à 861 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une amélioration de 81 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 11 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 81 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, qui est attribuable essentiellement à ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- la variation favorable de 11 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

### Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 452 \$	1 390 \$	62 \$	4,5 %
Services financiers	92	58	34	58,6 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 544 \$	1 448 \$	96 \$	6,6 %

Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 96 millions de dollars, ou 6,6 %, au premier trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023 pour s'établir à 1 544 millions de dollars, en raison d'une hausse de 62 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 34 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 690 millions de dollars, en hausse de 15 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2023. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2024 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des actifs liés aux TI et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré, à l'exercice précédent, attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2024 tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (114 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 194 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2023. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives.

**Impôt sur le résultat** La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2024 s'est chiffrée à 178 millions de dollars (151 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,7 % (25,7 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du premier trimestre de 2023.

Le montant ajusté de la charge d'impôt<sup>2)</sup> pour le premier trimestre de 2024 s'est établi à 207 millions de dollars (182 millions de dollars en 2023) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup>, à 26,7 % (25,8 % en 2023). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup> est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du premier trimestre de 2023.

**Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle** Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 27 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11 millions de dollars, ou 68,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023, en raison essentiellement d'une hausse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées.

#### 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

##### 4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	13 290 \$	12 735 \$	555 \$	4,4 %
Résultat d'exploitation	782	726	56	7,7 %
Marge brute	4 204	3 980	224	5,6 %
Marge brute exprimée en pourcentage	31,6 %	31,3 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 452 \$	1 390 \$	62 \$	4,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	10,9 %	10,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	677 \$	660 \$	17 \$	2,6 %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)		2023 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	9 409 \$	3,4 %	9 011 \$	3,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 881	4,0 %	3 724	7,4 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 059	7,3 %	1 924	4,7 %
Produits de l'avant du magasin	1 822	0,7 %	1 800	10,3 %

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 290 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 555 millions de dollars, ou 4,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,4 % (3,1 % en 2023) au cours du trimestre :
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modérée;
  - L'IPC des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,6 % (10,5 % en 2023), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
  - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % (7,4 % en 2023) au cours du trimestre :
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,3 % (4,7 % en 2023). Le nombre d'ordonnances a augmenté de 4,2 % (diminution de 2,4 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 4,0 % (diminution de 1,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 2,0 % (6,0 % en 2023);
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 0,7 % (10,3 % en 2023). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est demeuré élevé grâce aux produits de beauté et aux produits contre la toux et le rhume, dépassant la croissance à deux chiffres observée à l'exercice précédent.

Au cours des 12 derniers mois, 26 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 10 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation s'est établi à 782 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 56 millions de dollars, ou 7,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023. La hausse découle d'une amélioration de 45 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 11 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 45 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 11 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
  - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

**Marge brute** La marge brute s'est établie à 4 204 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 224 millions de dollars, ou 5,6 %, comparativement à celle inscrite en 2023. La marge brute exprimée en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établie à 31,6 %, en hausse de 30 points de base, en raison essentiellement d'améliorations des marges brutes du secteur des pharmacies au détail attribuables essentiellement à la composition des ventes et à la réduction des pertes liées aux stocks.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 452 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 62 millions de dollars, ou 4,5 %, par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2023. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 224 millions de dollars de la marge brute, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 162 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,7 %, soit une hausse de 40 points de base, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et des coûts de main-d'œuvre engagés, ainsi que des coûts liés à l'optimisation du réseau.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 677 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 17 millions de dollars par rapport à ceux inscrits au premier trimestre de 2023. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2024 découle essentiellement d'une hausse de l'amortissement des actifs loués et des actifs liés aux TI et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles lié aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2024 tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (114 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

#### 4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	361 \$	326 \$	35 \$	10,7 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	44	12	32	266,7 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 989 \$	3 851 \$	138 \$	3,6 %
Créances sur cartes de crédit	3 846	3 748	98	2,6 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	265	212	53	25,0 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,8 %	13,7 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,7 %	3,7 %		

**Produits** Les produits se sont établis à 361 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 35 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2023. L'augmentation des produits est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*<sup>MC</sup>.

**Bénéfice avant impôt sur le résultat** Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 44 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 32 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2023. L'augmentation au premier trimestre est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris le financement lié à la commercialisation dans le cadre du lancement de la carte World Elite Mastercard<sup>MD</sup> Adeptes<sup>MC</sup> PC et les avantages associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des radiations contractuelles et des coûts de financement attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

**Créances sur cartes de crédit** Au 23 mars 2024, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 846 millions de dollars, en hausse de 98 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 25 mars 2023. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la clientèle active. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues des créances sur cartes de crédit s'établissait à 265 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars comparativement au 25 mars 2023. L'augmentation reflète la conjoncture macroéconomique actuelle et prévue et son incidence sur les tendances en matière de crédit à la consommation.

## 5. Situation de trésorerie et sources de financement

### 5.1 Flux de trésorerie

#### Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 488 \$	1 608 \$	(120) \$	(7,5) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	856 \$	915 \$	(59) \$	(6,4) %
Activités d'investissement	(196)	(454)	258	56,8 %
Activités de financement	(863)	(906)	43	4,7 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	(1)	4	400,0 %
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(200) \$	(446) \$	246 \$	55,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 288 \$	1 162 \$	126 \$	10,8 %

**Entrées nettes liées aux activités d'exploitation** Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 856 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en baisse de 59 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'impôt sur le résultat payé, ce qui a été en partie contrebalancé par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes au titre des créances sur cartes de crédit.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 196 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en baisse de 258 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2023. Cette baisse découle essentiellement d'une augmentation des cessions de placements à court terme, ce qui a été en partie contrebalancé par une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et par une diminution du produit de la cession d'actifs.

#### Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 23 mars 2024 et au 25 mars 2023	2024	2023	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,1	34,9	0,6 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,1	17,2	(0,6) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,1	19,0	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,3	71,1	0,3 %
Nombre de magasins détenus par la société	569	548	3,8 %
Nombre de magasins franchisés	539	551	(2,2) %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 350	1 343	0,5 %
Nombre total de magasins	2 458	2 442	0,7 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	61 700	63 700	(3,1) %
Magasins franchisés	31 700	31 200	1,6 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 100	14 100	— %

**Dépenses d'investissement** La société a engagé des dépenses d'investissement de 387 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 22,9 %, comparativement à celles inscrites en 2023.

**Sorties nettes liées aux activités de financement** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 863 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en baisse de 43 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2023. Cette diminution s'explique principalement par l'émission de billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,115 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars venant à échéance le 4 mars 2054, facteur en partie contrebalancé par un accroissement des émissions de titres de créance à court terme à l'exercice précédent et par l'augmentation du produit d'autres passifs financiers au cours de l'exercice précédent.

## Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions <sup>i)</sup>	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	<b>462 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>856 \$</b>	652 \$	237 \$	26 \$	915 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>377</b>	<b>10</b>	<b>—</b>	<b>387</b>	306	9	—	315
Intérêts payés	<b>77</b>	<b>—</b>	<b>23</b>	<b>100</b>	80	—	26	106
Paiements au titre de la location, montant net	<b>367</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>367</b>	347	—	—	347
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	<b>(359) \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 \$</b>	(81) \$	228 \$	— \$	147 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> affectés au secteur Vente au détail se sont établis à 359 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 278 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2023. L'augmentation découle essentiellement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles du secteur Vente au détail ont également été touchés par la hausse des dépenses d'investissement par rapport à la période correspondante de 2023.

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> provenant du secteur Services financiers se sont établis à 361 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 133 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2023, en raison essentiellement de l'augmentation des paiements des titulaires de cartes au titre des créances sur cartes de crédit.

## 5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2024			Au 25 mars 2023			Au 30 décembre 2023		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dettes bancaires	1 \$	— \$	1 \$	25 \$	— \$	25 \$	13 \$	— \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	—	170	170	—	131	131	—	166	166
Dettes à court terme <sup>i)</sup>	—	450	450	—	600	600	—	850	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	400	788	1 188	—	708	708	400	791	1 191
Dettes à long terme <sup>ii)</sup>	4 866	2 193	7 059	4 853	2 178	7 031	4 460	2 201	6 661
Certains autres passifs <sup>iii)</sup>	285	—	285	240	—	240	280	—	280
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 552 \$	3 601 \$	9 153 \$	5 118 \$	3 617 \$	8 735 \$	5 153 \$	4 008 \$	9 161 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 459	—	1 459	1 409	—	1 409	1 455	—	1 455
Obligations locatives	7 970	—	7 970	7 782	—	7 782	8 003	—	8 003
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 981 \$	3 601 \$	18 582 \$	14 309 \$	3 617 \$	17 926 \$	14 611 \$	4 008 \$	18 619 \$

- i) Au premier trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 400 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- ii) Au premier trimestre de 2024, la société a procédé à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 5,115 % par année et venant à échéance le 4 mars 2054. La société prévoit utiliser le produit net de l'émission pour financer en partie le remboursement de ses billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 3,918 % et venant à échéance le 10 juin 2024.
- iii) Au 23 mars 2024, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 190 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (160 millions de dollars au 25 mars 2023 et 190 millions de dollars au 30 décembre 2023).

**Secteur Vente au détail** La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail<sup>2)</sup> sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>2,3 x</b>	2,4 x	2,3 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 23 mars 2024 a diminué comparativement à celui inscrit au 25 mars 2023, en raison essentiellement d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> sur une base annuelle. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 23 mars 2024 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 30 décembre 2023.

**Banque le Choix du Président** Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

**Clauses restrictives et exigences réglementaires** La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 23 mars 2024 et les a respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 23 mars 2024 et les a respectées tout au long du trimestre.

### 5.3 Situation financière

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle**

	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
Montant ajusté du rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>22,6 %</b>	20,4 %	22,2 %
Montant ajusté du rendement du capital <sup>2)</sup> sur une base annuelle	<b>11,6 %</b>	10,9 %	11,5 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 23 mars 2024 a augmenté comparativement au montant inscrit au 25 mars 2023 et au 30 décembre 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 23 mars 2024 a augmenté comparativement au montant inscrit au 25 mars 2023 et au 30 décembre 2023, en raison principalement d'une augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup>.

### 5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société.

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

## 5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées.

	<b>23 mars 2024<sup>i)</sup></b> <b>(12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Dividendes déclarés par action (en dollars)</b>		
Actions ordinaires	<b>0,446 \$</b>	0,405 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	<b>0,33125 \$</b>	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au premier trimestre de 2024 étaient à payer le 1<sup>er</sup> avril 2024. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au premier trimestre de 2024 étaient à payer le 31 mars 2024.

Après la clôture du premier trimestre de 2024, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,513 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2024 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2024, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2024 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2024.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 23 mars 2024, la société avait racheté 14 206 839 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au premier trimestre de 2024, 3 213 853 actions ordinaires (3 258 266 en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 470 millions de dollars (383 millions de dollars en 2023), y compris 1 237 193 actions ordinaires (1 601 915 en 2023) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 182 millions de dollars (188 millions de dollars en 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

## 5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au premier trimestre de 2024. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

## 6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du premier trimestre de 2024, la Banque PC a conclu un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 275 millions de dollars (135 millions de dollars en 2023) pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au 23 mars 2024, une perte liée à la juste valeur de 7 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global liés à la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2024, voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

## 7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices indiqués ci-dessous comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

### Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
<b>Produits</b>	<b>13 581 \$</b>	<b>12 995 \$</b>	14 531 \$	14 007 \$	18 265 \$	17 388 \$	13 738 \$	12 847 \$
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup></b>	<b>1 544</b>	<b>1 448</b>	1 633	1 493	1 926	1 846	1 640	1 499
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>459</b>	<b>418</b>	541	529	621	556	508	387
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>537</b>	<b>505</b>	630	575	719	663	626	566
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
<b>De base (en dollars)</b>	<b>1,48 \$</b>	<b>1,30 \$</b>	1,73 \$	1,63 \$	1,97 \$	1,71 \$	1,59 \$	1,17 \$
<b>Dilué (en dollars)</b>	<b>1,47 \$</b>	<b>1,29 \$</b>	1,72 \$	1,62 \$	1,95 \$	1,69 \$	1,58 \$	1,16 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,72 \$</b>	<b>1,55 \$</b>	2,00 \$	1,76 \$	2,26 \$	2,01 \$	1,94 \$	1,69 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	<b>3,4 %</b>	<b>3,1 %</b>	2,0 %	8,4 %	4,5 %	6,9 %	6,1 %	0,9 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	<b>4,0 %</b>	<b>7,4 %</b>	4,6 %	8,7 %	4,6 %	7,7 %	5,7 %	5,6 %

**Produits** Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,2 million de pieds carrés pour s'établir à 71,3 millions de pieds carrés.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire**

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
  - les profits et les pertes sur la vente d'immeubles non exploités;
  - les charges et les recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
  - les coûts de transaction liés à Lifemark;
  - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
  - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

## **8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023 et dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

## 10. Transactions entre parties liées

**Cession-bail** Au cours du premier trimestre de 2024, la société a vendu un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») pour un produit de 38 millions de dollars (12 millions de dollars en 2023) et a comptabilisé un profit de 14 millions de dollars (3 millions de dollars en 2023). L'immeuble a été reloué par la société.

**Passifs financiers** Au premier trimestre de 2023, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix. Ces immeubles ont été reloués par la société et ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location (voir la note 9, « Cessions de biens immobiliers » des états financiers intermédiaires de la société).

Au 23 mars 2024, un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars au 25 mars 2023; 11 millions de dollars au 30 décembre 2023) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 179 millions de dollars (151 millions de dollars au 25 mars 2023; 179 millions de dollars au 30 décembre 2023) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne répondaient pas aux critères de vente.

## 11. Normes comptables futures

La norme **IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir** (l'« IFRS 18 »), a été publiée pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes d'IFRS 18, les mesures de la performance définies par la direction devront être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

## 12. Perspectives<sup>3)</sup>

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,8 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

### 13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	13 290 \$	361 \$	(70) \$	13 581 \$	12 735 \$	326 \$	(66) \$	12 995 \$
Coût des ventes	9 086	40	—	9 126	8 755	33	—	8 788
Marge brute	4 204 \$	321 \$	(70) \$	4 455 \$	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 204 \$	321 \$	(70) \$	4 455 \$	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2024 (12 semaines)			2023 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			<b>462 \$</b>			421 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			<b>27</b>			16
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			<b>194</b>			181
Impôt sur le résultat			<b>178</b>			151
Résultat d'exploitation	<b>782 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>861 \$</b>	726 \$	43 \$	769 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>114 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>114 \$</b>	114 \$	— \$	114 \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	1	—	1
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>(7)</b>	—	<b>(7)</b>	3	—	3
Éléments d'ajustement	<b>107 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>107 \$</b>	118 \$	— \$	118 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>889 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>968 \$</b>	844 \$	43 \$	887 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>677</b>	<b>13</b>	<b>690</b>	660	15	675
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>(114)</b>	—	<b>(114)</b>	(114)	—	(114)
Montant ajusté du BAIIA	<b>1 452 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>1 544 \$</b>	1 390 \$	58 \$	1 448 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**Perte sur la vente d'immeubles non exploités** Au premier trimestre de 2024, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (perte de 1 million de dollars en 2023).

**Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	194 \$	181 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	194 \$	181 \$

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2024</b> <b>(12 semaines)</b>	2023 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	<b>968 \$</b>	887 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	<b>194</b>	181
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	<b>774 \$</b>	706 \$
Impôt sur le résultat	<b>178 \$</b>	151 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	<b>29</b>	31
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	<b>207 \$</b>	182 \$
Taux d'impôt effectif	<b>26,7 %</b>	25,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	<b>26,7 %</b>	25,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2024</b> <b>(12 semaines)</b>	2023 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>462 \$</b>	421 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>459 \$</b>	418 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>462 \$</b>	421 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	<b>78</b>	87
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>540 \$</b>	508 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>537 \$</b>	505 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>311,9</b>	324,8

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2024 (12 semaines)		2023 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)				
<b>Montant présenté</b>	<b>459 \$</b>	<b>1,47 \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>1,29 \$</b>
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>84 \$</b>	<b>0,27 \$</b>	84 \$	0,26 \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	1	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>(6)</b>	<b>(0,02)</b>	2	—
Éléments d'ajustement	<b>78 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	87 \$	0,26 \$
<b>Montant ajusté</b>	<b>537 \$</b>	<b>1,72 \$</b>	<b>505 \$</b>	<b>1,55 \$</b>

**Flux de trésorerie disponibles** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2024 (12 semaines)				2023 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	<b>462 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>856 \$</b>	652 \$	237 \$	26 \$	915 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>377</b>	<b>10</b>	—	<b>387</b>	306	9	—	315
Intérêts payés <sup>i)</sup>	<b>77</b>	—	<b>23</b>	<b>100</b>	80	—	26	106
Paiements au titre de la location, montant net	<b>367</b>	—	—	<b>367</b>	347	—	—	347
Flux de trésorerie disponibles	<b>(359) \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 \$</b>	(81) \$	228 \$	— \$	147 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

**Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

**Chiffre d'affaires des magasins comparables** Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>462 \$</b>	<b>421 \$</b>	544 \$	532 \$	624 \$	559 \$	511 \$	390 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>27</b>	<b>16</b>	16	(14)	25	16	30	38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>194</b>	<b>181</b>	195	172	234	217	193	152
Impôt sur le résultat	<b>178</b>	<b>151</b>	188	181	182	199	193	162
Résultat d'exploitation	<b>861 \$</b>	<b>769 \$</b>	943 \$	871 \$	1 065 \$	991 \$	927 \$	742 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>114 \$</b>	<b>114 \$</b>	115 \$	115 \$	154 \$	151 \$	116 \$	114 \$
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	<b>1</b>	—	(50)	(13)	(3)	—	(4)
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	(13)	—	—	—	37	111
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	—	—	—	—	13
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	9	(6)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>(7)</b>	<b>3</b>	14	11	(6)	(6)	5	4
Éléments d'ajustement	<b>107 \$</b>	<b>118 \$</b>	125 \$	70 \$	135 \$	142 \$	158 \$	238 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>968 \$</b>	<b>887 \$</b>	1 068 \$	941 \$	1 200 \$	1 133 \$	1 085 \$	980 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>690</b>	<b>675</b>	680	667	880	864	671	633
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>(114)</b>	<b>(114)</b>	(115)	(115)	(154)	(151)	(116)	(114)
Montant ajusté du BAIIA <sup>i)</sup>	<b>1 544 \$</b>	<b>1 448 \$</b>	1 633 \$	1 493 \$	1 926 \$	1 846 \$	1 640 \$	1 499 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
<b>Montant présenté</b>	<b>459 \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>541 \$</b>	<b>529 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>556 \$</b>	<b>508 \$</b>	<b>387 \$</b>
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	84 \$	84 \$	85 \$	83 \$	113 \$	112 \$	85 \$	83 \$
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	1	—	(41)	(11)	(1)	—	(3)
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	(12)	—	—	—	29	86
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	—	—	—	—	10
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	6	(4)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6)	2	10	8	(4)	(4)	4	3
Éléments d'ajustement	<b>78 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>179 \$</b>
<b>Montant ajusté<sup>i)</sup></b>	<b>537 \$</b>	<b>505 \$</b>	<b>630 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>719 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>626 \$</b>	<b>566 \$</b>

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
<b>Montant présenté</b>	<b>1,47 \$</b>	<b>1,29 \$</b>	1,72 \$	1,62 \$	1,95 \$	1,69 \$	1,58 \$	1,16 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>0,27 \$</b>	<b>0,26 \$</b>	0,27 \$	0,25 \$	0,35 \$	0,34 \$	0,26 \$	0,25 \$
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(0,13)	(0,03)	—	—	(0,01)
Charges (recouvrements) relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	—	(0,04)	—	—	—	0,09	0,25
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	—	—	—	—	0,03
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	0,02	(0,01)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>(0,02)</b>	—	0,03	0,03	(0,01)	(0,02)	0,01	0,01
Éléments d'ajustement	<b>0,25 \$</b>	<b>0,26 \$</b>	0,28 \$	0,14 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,36 \$	0,53 \$
<b>Montant ajusté<sup>i)</sup></b>	<b>1,72 \$</b>	<b>1,55 \$</b>	2,00 \$	1,76 \$	2,26 \$	2,01 \$	1,94 \$	1,69 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>311,9</b>	<b>324,8</b>	314,9	327,4	318,4	329,6	322,5	334,4

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

#### 14. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 30 avril 2024  
Toronto, Canada

#### Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2023 de la société.
- 2) Voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».

## Résultats financiers

---

---

<b>États consolidés résumés des résultats</b>	<b>30</b>
<b>États consolidés résumés du résultat global</b>	<b>31</b>
<b>États consolidés résumés des variations des capitaux propres</b>	<b>32</b>
<b>Bilans consolidés résumés</b>	<b>33</b>
<b>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie</b>	<b>34</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités</b>	<b>35</b>
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	35
Note 2. Méthodes comptables	35
Note 3. Normes comptables futures	35
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	36
Note 5. Impôt sur le résultat	36
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	36
Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	37
Note 8. Créances sur cartes de crédit	37
Note 9. Cessions de biens immobiliers	38
Note 10. Dette à long terme	38
Note 11. Capital social	38
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	40
Note 13. Instruments financiers	41
Note 14. Passifs éventuels	43
Note 15. Transactions entre parties liées	45
Note 16. Informations sectorielles	46

---

---

## États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Produits</b>	<b>13 581 \$</b>	12 995 \$
<b>Coût des ventes</b>	<b>9 126</b>	8 788
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>3 594</b>	3 438
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>861 \$</b>	769 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	<b>194</b>	181
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>667 \$</b>	588 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	<b>178</b>	151
<b>Bénéfice net</b>	<b>489 \$</b>	437 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 6)	<b>462 \$</b>	421 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>27</b>	16
<b>Bénéfice net</b>	<b>489 \$</b>	437 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)</b>		
De base	<b>1,48 \$</b>	1,30 \$
Dilué	<b>1,47 \$</b>	1,29 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)</b>		
De base	<b>308,9</b>	321,5
Dilué	<b>311,9</b>	324,8

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Bénéfice net	<b>489 \$</b>	437 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	<b>(1) \$</b>	2 \$
Profit sur les titres à long terme (note 13)	—	1
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 12)	<b>(38)</b>	99
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	<b>(39) \$</b>	102 \$
<b>Résultat global total</b>	<b>450 \$</b>	539 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	<b>423 \$</b>	523 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>27</b>	16
<b>Résultat global total</b>	<b>450 \$</b>	539 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 30 décembre 2023</b>	6 256 \$	221 \$	<b>6 477 \$</b>	<b>4 816 \$</b>	<b>136 \$</b>	41 \$	(11) \$	5 \$	<b>35 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>11 619 \$</b>
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	<b>462 \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>27 \$</b>	<b>489 \$</b>
Autres éléments du résultat global	—	—	—	<b>(38)</b>	—	—	(1)	—	<b>(1)</b>	—	<b>(39)</b>
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	<b>424 \$</b>	— \$	— \$	(1) \$	— \$	<b>(1) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>450 \$</b>
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(84)	—	<b>(84)</b>	<b>(576)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(660)</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	64	—	<b>64</b>	—	<b>(27)</b>	—	—	—	—	—	<b>37</b>
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	10	—	<b>10</b>	<b>23</b>	—	—	—	—	—	—	<b>33</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,446 \$ (note 11)	—	—	—	<b>(137)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(137)</b>
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 11)	—	—	—	<b>(3)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(3)</b>
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>(42)</b>	<b>(42)</b>
	(10) \$	— \$	<b>(10) \$</b>	<b>(269) \$</b>	<b>(27) \$</b>	— \$	(1) \$	— \$	<b>(1) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(322) \$</b>
<b>Solde au 23 mars 2024</b>	6 246 \$	221 \$	<b>6 467 \$</b>	<b>4 547 \$</b>	<b>109 \$</b>	41 \$	(12) \$	5 \$	<b>34 \$</b>	<b>140 \$</b>	<b>11 297 \$</b>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	6 465 \$	221 \$	<b>6 686 \$</b>	<b>4 461 \$</b>	<b>122 \$</b>	41 \$	(15) \$	4 \$	<b>30 \$</b>	<b>157 \$</b>	<b>11 456 \$</b>
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	<b>421 \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>16 \$</b>	<b>437 \$</b>
Autres éléments du résultat global	—	—	—	<b>99</b>	—	—	3	—	<b>3</b>	—	<b>102</b>
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	<b>520 \$</b>	— \$	— \$	3 \$	— \$	<b>3 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>539 \$</b>
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(42)	—	<b>(42)</b>	<b>(200)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(242)</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	16	—	<b>16</b>	—	<b>(23)</b>	—	—	—	—	—	<b>(7)</b>
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	10	—	<b>10</b>	<b>23</b>	—	—	—	—	—	—	<b>33</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,405 \$ (note 11)	—	—	—	<b>(131)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(131)</b>
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 11)	—	—	—	<b>(3)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(3)</b>
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>(15)</b>	<b>(15)</b>
	(16) \$	— \$	<b>(16) \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>(23) \$</b>	— \$	3 \$	— \$	<b>3 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>174 \$</b>
<b>Solde au 25 mars 2023</b>	6 449 \$	221 \$	<b>6 670 \$</b>	<b>4 670 \$</b>	<b>99 \$</b>	41 \$	(12) \$	4 \$	<b>33 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>11 630 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
<b>Actifs</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 288 \$	1 162 \$	1 488 \$
Placements à court terme	321	548	464
Créances	1 181	1 248	1 298
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 846	3 748	4 132
Stocks	5 948	5 735	5 820
Charges payées d'avance et autres actifs	373	360	324
Actifs détenus en vue de la vente	20	74	52
<b>Total des actifs courants</b>	<b>12 977 \$</b>	<b>12 875 \$</b>	<b>13 578 \$</b>
Immobilisations corporelles (note 9)	6 421	5 669	6 346
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 657	7 474	7 662
Immeubles de placement	85	60	53
Immobilisations incorporelles	5 855	6 384	5 994
Goodwill	4 349	4 329	4 349
Actifs d'impôt différé	126	82	125
Autres actifs	764	861	872
<b>Total des actifs</b>	<b>38 234 \$</b>	<b>37 734 \$</b>	<b>38 979 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs courants			
Dette bancaire	1 \$	25 \$	13 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 057	5 676	6 324
Passif au titre de la fidélisation	126	191	123
Provisions	120	101	115
Impôt sur le résultat à payer	143	198	240
Dépôts à vue de clients	170	131	166
Dette à court terme	450	600	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	1 188	708	1 191
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 459	1 409	1 455
Participation des pharmaciens propriétaires	393	404	370
<b>Total des passifs courants</b>	<b>10 107 \$</b>	<b>9 443 \$</b>	<b>10 847 \$</b>
Provisions	121	112	123
Dette à long terme (note 10)	7 059	7 031	6 661
Obligations locatives	7 970	7 782	8 003
Passifs d'impôt différé	1 065	1 221	1 132
Autres passifs (notes 12 et 15)	615	515	594
<b>Total des passifs</b>	<b>26 937 \$</b>	<b>26 104 \$</b>	<b>27 360 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social (note 11)	6 467 \$	6 670 \$	6 477 \$
Résultats non distribués	4 547	4 670	4 816
Surplus d'apport	109	99	136
Cumul des autres éléments du résultat global	34	33	35
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>11 157 \$</b>	<b>11 472 \$</b>	<b>11 464 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	140	158	155
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 297 \$</b>	<b>11 630 \$</b>	<b>11 619 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>38 234 \$</b>	<b>37 734 \$</b>	<b>38 979 \$</b>

Passifs éventuels (note 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	<b>23 mars 2024</b> <b>(12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	<b>489 \$</b>	437 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 5)	<b>178</b>	151
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	<b>194</b>	181
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>690</b>	675
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	<b>9</b>	6
Variation des provisions	<b>3</b>	(6)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	<b>(641)</b>	(464)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	<b>277</b>	200
Impôt sur le résultat payé	<b>(326)</b>	(237)
Intérêts perçus	<b>4</b>	6
Autres	<b>(21)</b>	(34)
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>856 \$</b>	915 \$
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(307) \$</b>	(223) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	<b>(80)</b>	(92)
Cessions (acquisitions) de placements à court terme	<b>143</b>	(222)
Produit de la sortie d'actifs (notes 9 et 15)	<b>39</b>	107
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	<b>5</b>	4
Acquisition de titres à long terme	<b>(1)</b>	(1)
Autres	<b>5</b>	(27)
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(196) \$</b>	(454) \$
<b>Activités de financement</b>		
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	<b>(12) \$</b>	17 \$
Diminution de la dette à court terme (note 8)	<b>(400)</b>	(100)
Augmentation des dépôts à vue de clients	<b>4</b>	6
Dette à long terme (note 10)		
Émise	<b>407</b>	1
Remboursée	<b>(12)</b>	(45)
Intérêts payés	<b>(100)</b>	(106)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 4)	<b>(93)</b>	(83)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	<b>(279)</b>	(268)
Capital social ordinaire		
Émis	<b>57</b>	15
Racheté et annulé (note 11)	<b>(415)</b>	(383)
Produit d'autres passifs financiers (note 15)	<b>—</b>	86
Autres	<b>(20)</b>	(46)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(863) \$</b>	(906) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>3 \$</b>	(1) \$
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(200) \$</b>	(446) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	<b>1 488</b>	1 608
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 288 \$</b>	1 162 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 16).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

### Note 2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**Déclaration de conformité** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 30 avril 2024.

### Note 3. Normes comptables futures

La norme **IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir** (l'« IFRS 18 »), a été publiée pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes d'IFRS 18, les mesures de la performance définies par la direction devront être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

**Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières**

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Charges d'intérêts et autres charges financières</b>		
Obligations locatives	<b>93 \$</b>	83 \$
Dettes à long terme	<b>76</b>	74
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	<b>19</b>	19
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	<b>1</b>	3
Fiducies de financement indépendantes	<b>10</b>	10
Passifs financiers (note 15)	<b>3</b>	2
	<b>202 \$</b>	191 \$
<b>Produits d'intérêts</b>		
Produits de désactualisation	<b>(1) \$</b>	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	<b>(7)</b>	(9)
	<b>(8) \$</b>	(10) \$
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>194 \$</b>	181 \$

**Note 5. Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2024 s'est chiffrée à 178 millions de dollars (151 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,7 % (25,7 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du premier trimestre de 2023.

**Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>462 \$</b>	421 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	<b>(3)</b>	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	<b>459 \$</b>	418 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 11)	<b>308,9</b>	321,5
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	<b>2,4</b>	2,6
Effet dilutif de certains autres passifs	<b>0,6</b>	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	<b>311,9</b>	324,8
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	<b>1,48 \$</b>	1,30 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	<b>1,47 \$</b>	1,29 \$

Au premier trimestre de 2024, 191 729 (698 879 en 2023) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

## Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2024 (12 semaines)	25 mars 2023 (12 semaines)
Variation des éléments suivants :		
Créances	110 \$	(58) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(51)	(35)
Stocks	(128)	120
Fournisseurs et autres passifs	(561)	(523)
Autres	(11)	32
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>(641) \$</b>	(464) \$

## Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 111 \$	3 960 \$	4 388 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(265)	(212)	(256)
Créances sur cartes de crédit	<b>3 846 \$</b>	3 748 \$	4 132 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> (note 10)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes <sup>i)</sup>	450	600	850
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	<b>1 800 \$</b>	1 950 \$	2 200 \$

i) Au cours du premier trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 400 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 41 millions de dollars au 23 mars 2024 (54 millions de dollars au 25 mars 2023; 77 millions de dollars au 30 décembre 2023), ce qui représente 9 % (9 % au 25 mars 2023; 9 % au 30 décembre 2023) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 23 mars 2024 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2024.

**Note 9. Cessions de biens immobiliers**

Au premier trimestre de 2024, la société a cédé un bien immobilier (17 en 2023) compris dans les immobilisations corporelles pour un produit de 38 millions de dollars (99 millions de dollars en 2023). Ce bien (la totalité des biens en 2023) a par la suite été reloué par la société (voir la note 15).

**Note 10. Dette à long terme**

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2024	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
Déventures <sup>i)</sup>	4 708 \$	4 310 \$	4 309 \$
Certificats de placement garanti	1 643	1 536	1 654
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	563	560	558
Coûts de transaction et autres	(17)	(17)	(19)
Total de la dette à long terme	8 247 \$	7 739 \$	7 852 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 188	708	1 191
Dette à long terme	7 059 \$	7 031 \$	6 661 \$

- i) Au premier trimestre de 2024, la société a procédé à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 5,115 % par année et venant à échéance le 4 mars 2024. La société prévoit utiliser le produit net de l'émission pour financer en partie le remboursement de ses billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 3,918 % et venant à échéance le 10 juin 2024.

**Note 11. Capital social**

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	23 mars 2024 (12 semaines)		25 mars 2023 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	310 526 379	6 281 \$	324 062 608	6 489 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	846 149	64	243 473	16
Rachetées et annulées	(3 213 853)	(84)	(3 258 266)	(42)
Émises et en circulation à la clôture de la période	308 158 675	6 261 \$	321 047 815	6 463 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 269 239)	(25) \$	(1 222 278)	(24) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	516 139	10	488 593	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(753 100)	(15) \$	(733 685)	(14) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	307 405 575	6 246 \$	320 314 130	6 449 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	308 888 301		321 469 315	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	<b>23 mars 2024<sup>i)</sup></b> <b>(12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Dividendes déclarés par action (en dollars)</b>		
Actions ordinaires	<b>0,446 \$</b>	0,405 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	<b>0,33125 \$</b>	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au premier trimestre de 2024 étaient à payer le 1<sup>er</sup> avril 2024. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au premier trimestre de 2024 étaient à payer le 31 mars 2024.

Après la clôture du premier trimestre de 2024, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,513 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2024 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2024, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2024 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2024.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>23 mars 2024</b> <b>(12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) <sup>i)</sup>	<b>3 213 853</b>	3 258 266
Contrepartie en trésorerie payée <sup>ii)</sup>	<b>415 \$</b>	383 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués <sup>iii)</sup>	<b>576</b>	200
Diminution du capital social ordinaire <sup>iv)</sup>	<b>84</b>	42

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 23 mars 2024 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Une contrepartie en trésorerie de 55 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2024 a été versée au deuxième trimestre de 2024.

iii) La prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués tient compte d'un montant de 239 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iv) Tient compte d'un montant de 35 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 23 mars 2024, la société avait racheté 14 206 839 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du premier trimestre de 2024, 3 213 853 actions ordinaires (3 258 266 en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 470 millions de dollars (383 millions de dollars en 2023), y compris 1 237 193 actions ordinaires (1 601 915 en 2023) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 182 millions de dollars (188 millions de dollars en 2023).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 23 mars 2024, une obligation de rachat d'actions de 274 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

**Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme**

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi <sup>i)</sup>	<b>37 \$</b>	36 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme <sup>ii)</sup>	<b>9</b>	9
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	<b>1</b>	3
<b>Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>47 \$</b>	48 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>25 \$</b>	84 \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières <sup>i)</sup>	<b>64</b>	(90)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs <sup>i)</sup>	<b>(141)</b>	140
<b>Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt</b>	<b>(52) \$</b>	134 \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat lié(e)s aux (pertes actuarielles) gains actuariels	<b>14</b>	(35)
<b>(Pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat</b>	<b>(38) \$</b>	99 \$

i) Pour le premier trimestre de 2024, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	<b>Au 23 mars 2024</b>	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
<b>Autres actifs</b>			
Actif au titre des prestations constituées	<b>258 \$</b>	181 \$	297 \$
<b>Autres passifs</b>			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	<b>264 \$</b>	233 \$	242 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	<b>129</b>	109	128

### Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 23 mars 2024				Au 25 mars 2023				Au 30 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	202 \$	— \$	— \$	202 \$	247 \$	— \$	— \$	247 \$	201 \$	— \$	— \$	201 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	4	—	4	—	12	—	12	—	8	—	8
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	—	55	55	—	—	54	54	—	—	56	56
Dépôts de garantie	—	—	—	—	2	—	—	2	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	3	—	3	—	11	—	11	—	—	2	2
<b>Passifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Dettes à long terme	— \$	8 473 \$	— \$	8 473 \$	— \$	7 955 \$	— \$	7 955 \$	— \$	8 151 \$	— \$	8 151 \$
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	393	393	—	—	404	404	—	—	370	370
Certains autres passifs <sup>ii)</sup>	—	—	292	292	—	—	159	159	—	—	287	287
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	7	7	—	—	—	—	—	—	4	4
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	—	1	2	1	—	2	3	4	3	—	7

i) Certains autres actifs se rapportent principalement au fonds de capital de risque I.

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2024 (profit de 1 million de dollars en 2023) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, un profit net de 9 millions de dollars (perte nette de 4 millions de dollars en 2023) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Placements dans des titres** La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Ces titres sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et étaient inscrits dans les titres à long terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur négligeable au premier trimestre de 2024 (profit latent lié à la juste valeur de 1 million de dollars en 2023) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

**23 mars 2024**  
**(12 semaines)**

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>			
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	3 \$	— \$	— \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	—	1	(1)
Swaps de taux d'intérêt et autres <sup>iii)</sup>	(6)	(7)	1
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>			
Contrats de change et autres contrats à terme	3 \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	4
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>13 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>13 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars américains, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte à la fois dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au 23 mars 2024, une perte liée à la juste valeur de 7 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur des dérivés est prise en compte à la fois dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les fournisseurs et autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>			
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	—	(1)	—
<b>Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>12 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>— \$</b>
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	— \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)
<b>Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>	<b>10 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 \$</b>
<b>Total des dérivés</b>	<b>22 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>3 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs et en partie dans les fournisseurs et autres passifs.

#### Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure.

La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024, et une décision est attendue. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2023 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes entre défendeurs contre la société et Weston, et la société et Weston jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales.

Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, le 6 mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et a reporté son jugement à une date ultérieure. La société n'a annulé aucune partie des charges de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, comptabilisées au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

**Dispositions d'indemnisation** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnités à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

#### **Note 15. Transactions entre parties liées**

**Cession-bail** Au cours du premier trimestre de 2024, la société a vendu un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») pour un produit de 38 millions de dollars (12 millions de dollars en 2023) et a comptabilisé un profit de 14 millions de dollars (3 millions de dollars en 2023). L'immeuble a été reloué par la société (voir la note 9).

**Passifs financiers** Au premier trimestre de 2023, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix. Ces immeubles ont été reloués par la société et ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location (voir la note 9).

Au 23 mars 2024, un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars au 25 mars 2023; 11 millions de dollars au 30 décembre 2023) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 179 millions de dollars (151 millions de dollars au 25 mars 2023; 179 millions de dollars au 30 décembre 2023) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne répondaient pas aux critères de vente.

**Note 16. Informations sectorielles**

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, et comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2024 (12 semaines)					25 mars 2023 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>13 290 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>13 651 \$</b>	<b>(70) \$</b>	<b>13 581 \$</b>	12 735 \$	326 \$	13 061 \$	(66) \$	12 995 \$
Résultat d'exploitation	782 \$	79 \$	861 \$	— \$	861 \$	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	159	35	194	—	194	150	31	181	—	181
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>623 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>667 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>667 \$</b>	576 \$	12 \$	588 \$	— \$	588 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>782 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>861 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>861 \$</b>	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	677	13	690			660	15	675		
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	(7)	—	(7)			4	—	4		
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>iii)</sup></b>	<b>1 452 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>1 544 \$</b>			1 390 \$	58 \$	1 448 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC<sup>MD</sup> du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 170 millions de dollars (151 millions de dollars en 2023).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA

Pour les périodes closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars canadiens)	2024 (12 semaines)			2023 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(7) \$	— \$	(7) \$	3 \$	— \$	3 \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	1	—	1
Éléments d'ajustement	(7) \$	— \$	(7) \$	4 \$	— \$	4 \$

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
Alimentation au détail	<b>9 409 \$</b>	9 011 \$
Pharmacies au détail	<b>3 881</b>	3 724
Total du secteur Vente au détail	<b>13 290 \$</b>	12 735 \$
Services financiers	<b>361</b>	326
Éliminations <sup>i)</sup>	<b>(70)</b>	(66)
Total	<b>13 581 \$</b>	12 995 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC<sup>MD</sup> du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	<b>Au 23 mars 2024</b>	Au 25 mars 2023	Au 30 décembre 2023
<b>Total des actifs</b>			
Vente au détail	<b>32 606 \$</b>	32 239 \$	32 870 \$
Services financiers	<b>5 628</b>	5 495	6 109
	<b>38 234 \$</b>	37 734 \$	38 979 \$

(en millions de dollars canadiens)	<b>23 mars 2024 (12 semaines)</b>	25 mars 2023 (12 semaines)
<b>Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles</b>		
Vente au détail	<b>377 \$</b>	306 \$
Services financiers	<b>10</b>	9
	<b>387 \$</b>	315 \$

## Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 220 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 500 établissements.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles <sup>MC</sup> ou <sup>MD</sup>, ou elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### **Agent comptable des registres et agent des transferts**

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto (Ontario), Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	---

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

### **Relations avec les investisseurs**

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Scott Bonikowsky Vice-président principal, Affaires corporatives et communications pr@loblaw.ca
--	--

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

## Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 1<sup>er</sup> mai 2024 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 725982#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

loblaw.ca

pcexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

wellwise.ca

loblawadvance.ca

**Applis**

PC Express<sup>MC</sup>

PC Optimum<sup>MC</sup>

PC Santé<sup>MC</sup>

Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup>

PC Finance<sup>MD</sup>

Joe Fresh<sup>MD</sup>

T&T<sup>MD</sup>